



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

DE NOUVEAUX PONCEAUX BÉNÉFIQUES AUX POISSONS GRÂCE AUX QUADISTES ET AUX MOTONEIGISTES

Québec, le 1^{er} octobre 2015 – La pourvoirie Mekoos a terminé un projet de restauration de sentiers de véhicules hors route (VHR) qui sera bénéfique tant aux utilisateurs qu’aux habitats fauniques. Ce projet a été financé par le *Programme d’assistance financière pour les infrastructures de sentiers et la protection de la faune (Volet II - Protection de la faune et des habitats fauniques)*, mis en œuvre conjointement par le ministère des Transports du Québec et la Fondation de la faune.

La pourvoirie Mekoos a remplacé quatre ponceaux défectueux et périmés dans un sentier partagé par les quads et les motoneiges sur le territoire des pourvoiries Mekoos et Beauregard dans les Laurentides. Ces ponceaux se situent dans des ruisseaux qui ont déjà été aménagés pour améliorer les habitats aquatiques ou qui présentent des sites d’alevinage intéressants pour les poissons. Par exemple, un des ponceaux remplacés se trouve dans un tributaire du lac Baker, où une frayère a été aménagée dans le passé. Ce lac constitue un site d’intérêt faunique, soit un lieu exceptionnel pour la faune nécessitant une protection particulière, et supporte une population de touladi et de doré. Une fois le vieux ponceau remplacé par un nouveau, le lit du cours d’eau a été réaménagé, entre autres, par l’ajout de gravier pour optimiser l’habitat pour les poissons.

« En plus d’améliorer considérablement les habitats aquatiques et de faciliter la circulation des poissons, ce projet a permis de consolider le partenariat entre les différents utilisateurs du territoire, afin, entre autres, de partager les coûts de réfection des infrastructures, souligne André Martin, président-directeur général de la Fondation de la faune. D’ailleurs, il est important de rappeler que le volet II de ce programme est financé par un montant prélevé lors de l’immatriculation des quads et des motoneiges. »

Le *Programme d’assistance financière pour les infrastructures de sentiers et la protection de la faune (Volet II - Protection de la faune et des habitats fauniques)* vise à soutenir financièrement les utilisateurs de VHR ou leurs partenaires qui réalisent des projets de sensibilisation à la préservation des habitats fauniques, d’intégration des préoccupations fauniques dans l’aménagement du territoire ainsi que de protection des habitats fauniques et de restauration des milieux endommagés. Le pourvoirie Mekoos a aussi pu compter sur le soutien de la Pourvoirie Beauregard, de la Fédération des pourvoiries du Québec et de Pêches et Océans Canada.



À propos

La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, de milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.

- 30 -

Source :

M^{me} Geneviève Lacroix
Coordonnatrice de projets
418 644-7926, poste 139

genevieve.lacroix@fondationdelafaune.qc.ca

Renseignements :

M. Claude Grondin
Directeur des initiatives fauniques
418 644-7926, poste 127

claud.gondin@fondationdelafaune.qc.ca